

2^{ÈME} CONSEIL DE PROMO DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES DU 5 MARS 2024

Montreuil le 07/03/2024

DÉCLARATION LIMINAIRE ET COMPTE RENDU DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

LA DÉCLARATION LIMINAIRE

À l'heure où l'ensemble du monde du travail tire la langue dans un contexte d'inflation, nous ne pouvons commencer cette déclaration liminaire sans parler des mobilisations des 8 et 19 mars.

À l'occasion du 8 mars, la CGT Finances Publiques dénonce le statut des femmes, qui ne sont pas payées comme les hommes, tant et si bien, que si l'on ramenait l'année civile à une journée, elles ne seraient plus rémunérées à partir de 15h40. Dans la fonction publique, temps partiel subi et plafond de verre sont toujours d'actualité. De même aucune femme ne devrait subir de violences sexistes et sexuelles sur son lieu de travail, ni devoir renoncer à une promotion ou au bénéfice d'un concours, du fait de sa situation familiale.

Les violences sexistes et sexuelles existent au sein de l'ENFIP, tous les ans et particulièrement cette année, des faits graves ont été signalés au sein des établissements. Ces actes entraînent de grandes souffrances psychologiques des stagiaires féminines qui peuvent dans certains cas remettre en question leur scolarité. Les auteurs de ces faits devraient en subir les conséquences et non les victimes. C'est pourquoi la CGT Finances Publiques demande la plus grande transparence sur ces questions et une action exemplaire à destination de l'ensemble des stagiaires.

Dans la foulée, la mobilisation du 19 mars, sera l'occasion d'aborder la rémunération des fonctionnaires notamment du point d'indice, nous exigeons une revalorisation de 10 % du point d'indice pour l'ensemble des collègues.

La CGT Finances Publiques déplore la non-revalorisation de l'indemnité de stage inchangée depuis 2006 dans un contexte de forte inflation. C'est pour cela que la CGT Finances Publiques appelle l'ensemble des collègues à la plus large et forte mobilisation.

La CGT Finances Publiques tient à porter à votre attention le problème de la prise en compte du handicap au sein des établissements. Nous trouvons totalement inadmissible que lors des dernières évaluations de compétences des collègues déficients visuels se trouvent à nouveau pénalisés face à l'appliquatif des épreuves. D'une façon générale, nous remarquons que la prise en charge du handicap au sein des établissements est bien en-deça des ambitions de la DGFIP sur le sujet.

Au sujet de l'appliquatif des épreuves, nous vous alertons sur les différents dysfonctionnements survenus lors des derniers EC notamment sur l'établissement de Noisy le Grand. Les stagiaires doivent bénéficier des meilleures conditions dans leurs épreuves et leur scolarité en général. Afin d'y parvenir, les applicatifs doivent être optimaux.

La CGT Finances Publiques continue à revendiquer un meilleur équilibre de la scolarité entre le socle et le bloc fonctionnel, un allongement de la scolarité permettrait une meilleure assimilation des notions par les stagiaires et éviterait un stress et un bourrage de crâne inutiles.

Tout cela met les stagiaires dans des conditions déplorables pour aborder leur stage dont nous dénonçons le caractère probatoire.

Nous dénonçons les disparités entre les ENFIP au niveau du fonctionnement des épreuves notamment l'absence de fonds documentaire en fonction des filières, ainsi que des consignes anarchiques, en fonction des établissements sur la possibilité ou non de se rendre aux toilettes durant les épreuves.

Les épreuves sont à l'image de cette scolarité : beaucoup trop denses et mal calibrées. À titre d'exemple, nous dénonçons la totale autonomie pour les cours de contrôle fiscal, matière complexe et technique, à fort enjeu pour les EC.

De façon plus générale, **la CGT Finances Publiques** n'est pas dupe de l'objectif à long terme du 4+1 ; à savoir détricoter la formation initiale pour la remplacer par du tout distanciel. S'il s'agit d'expliquer cela par le nombre important de recrutements, l'administration a les moyens d'anticiper, et cela depuis des années.

En conclusion, fort de nos revendications, nous espérons que vous entendrez et agirez en conséquence.

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • dgfip@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80

• **Suivez-nous sur facebook ou twitter :** T : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) F : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

LE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Dans notre déclaration liminaire, nous avons évoqué les deux grèves du 8 et 19 mars, les violences sexistes et sexuelles dans les établissements, la prise en compte du handicap et le mauvais calibrage de la scolarité et des épreuves.

Sur l'égalité femmes-hommes, l'administration nous a répondu qu'ils en sont conscients et partagent nos préoccupations. Pour les violences sexistes et sexuelles, nous avons abordé l'affaire de harcèlement sexuel sur l'établissement de Lyon. La direction de l'ENFIP nous a affirmé que le sujet était en cours d'étude à la centrale et que selon eux, le conseil de promotion n'est pas l'instance pour discuter de ce genre de problème.

La CGT Finances Publiques a fait remarquer la mauvaise prise en compte du handicap dans les établissements. L'administration nous a répondu que ce sujet était au centre de leurs préoccupations. Un groupe de travail est mis en place pour revoir les conditions de la formation avec tous ses acteurs avec la participation de Mme GARCIA.

La CGT Finances Publiques déplore que l'administration se soustraie à ses obligations d'accompagnement au titre que les collègues en situation de handicap ne se manifesteront auprès du service concerné...Ce n'est pas à la personne handicapée de se manifester mais à l'administration de se rapprocher de la personne.

Nous avons alerté l'administration sur le mauvais calibrage de la scolarité d'une manière générale, notamment sur les épreuves. Une fois de plus, l'administration aveugle et sourde, nous a répondu que le calibrage ne sera pas revu, hélas !!!

De même, il semblerait que par souci de bien faire, l'ensemble des stagiaires s'autostressent lors de la scolarité. Ici comme ailleurs l'administration se dédouane sur les individus, en se cachant derrière les « très bons » résultats des épreuves. Il est évident que la cadence des cours, les Unités de Compétence trop longues ne génèrent aucun stress...

Bien évidemment, la médecine de prévention et les assistants sociaux, n'ont que les établissements de l'ENFIP à gérer et sont très disponibles pour les stagiaires, notamment pour des consultations psychologiques... Là encore, l'administration se dédouane sur d'autres services.

Cependant, ils promettent une dédensification du bloc fonctionnel, ceci est en cours d'étude afin qu'il soit plus « digérable ». Apparemment, nos remarques ont enfin été prises en compte, à bon entendeur... Il faut souligner l'engagement des chargés d'enseignement dans l'amélioration des cours et des séances, malgré un temps imparti parfois trop court.

Les dysfonctionnements et l'absence de base école pour certains applicatifs sont des sujets importants, cependant, par manque de moyens, l'administration ne dispose pas de leviers suffisants (problématique des chantiers informatiques), et se cache derrière l'importance de l'apprentissage des gestes métiers durant le stage pratique probatoire.

Le 4 + 1 ne tendra pas vers un tout numérique mais un 3 + 2 n'est pas exclu, ce qui confirme nos craintes quant à la dématérialisation totale de la formation initiale.

La visite du DG par intérim à Clermont-Ferrand doit être perçue comme un honneur, dès lors qu'il s'intéresse aux stagiaires, selon l'administration. On devrait donc espérer qu'il vienne nous voir plus souvent, quitte à allumer un cierge... Nous rappelons que si lors de cette visite les stagiaires ont pu bénéficier de l'aura de notre cher DG par intérim, les stagiaires B n'ont pas pu bénéficier de cet honneur.

Bonne nouvelle, les stagiaires de l'ENFIP ont accès au logement de la Masse des Douanes et ont une priorité au même titre que les douaniers, étant donné que nous faisons partie d'un ministère économique et financier, et ce depuis septembre 2017.

Il a été aussi soulevé la visibilité du site des organisations syndicales sur Odissee, qui sont absentes alors qu'elles font partie des premiers interlocuteurs des stagiaires (avec notamment les coordonnées des référents locaux).

Ce second conseil de promo a été plus apaisé et plus dans l'échange entre les élus et l'administration. Nous restons cependant vigilants quant à la mise en œuvre des promesses de l'administration. En effet, la CGT Finances Publiques est lasse de faire remonter tous les ans les mêmes problèmes.

Chat échaudé ne craint pas l'eau froide...

